

Saint-Germain-en-Laye, le 24/07/2026

Lettre de consultation transmise par mail

Objet : Lettre de consultation
Numéro de consultation : 26ESVM044
Consultation : Management QSSE
Site : SUP DE V - 44 Avenue Patenôtre, 78120 Rambouillet

Procédure adaptée

Madame, Monsieur,

L'Ecole supérieure de vente et de management - CCI Paris Ile de France Education, dénommée « SUP de V » engage une consultation, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique (« CCP »), en vue de la passation d'un marché passé selon une procédure adaptée pour les prestations désignées en objet.

Si cette consultation vous intéresse, nous vous invitons à remettre votre proposition technique et financière selon le modèle joint à cette lettre, **au plus tard pour le 24/08/2026 à 12h00.** La réponse devra obligatoirement contenir le fichier « matrice pft ».

Votre offre devra être transmise par mail à l'adresse suivante : formateur@supdev.fr

Critères de sélection des offres :

L'examen des offres se fera au regard des critères définis et pondérés comme suit :

- Prix : 30 % ;
- Valeur technique (70 %), appréciée comme suit :
 - Expérience dans l'enseignement 20%
 - Expérience professionnelle 20%
 - Plan de charges 20%
 - Intégration aux outils pédagogiques 10%

Formalités administratives avant l'attribution définitive du marché :

A l'issue de l'examen des offres, le marché ne pourra être signé par SUP de V qu'à la double condition que le candidat transmette les attestations et documents à remettre en application de l'article R2143-7 du CCP (certificats fiscaux et sociaux à jour).

Dans le cadre de son engagement dans la certification nationale Qualiopi, SUP de V vous demande de respecter les conditions suivantes :

1. Transmettre les documents suivants avec votre Proposition Technique et Financière : CV de l'intervenant, diplôme de l'intervenant, proposition technique et financière (joint à cette lettre de consultation), extrait de casier judiciaire de l'intervenant
2. Envoyer les attestations fiscales et sociales : Attestation de vigilance (URSSAF) moins de 6 mois, attestation de régularité fiscale de moins de 6 mois et KBIS de moins de 3 mois (si société). Si salariés étrangers : la liste nominative des salariés soumis à autorisation de travail.
3. Selon le site sur lequel le formateur interviendra : le plan de prévention complété, daté et signé.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fiche d'Expression de Besoin de Formation - MANAGEMENT QSSE-

Organisme demandeur : SUP DE V

Adresse : 44 rue Patenôte – 78120 RAMBOUILLET

Rédacteur : Rébecca BOULON

Date de la demande : 7 juillet 2026

1) Contexte et raison de la formation recherchée :

Sup de V développe des formations dans le domaine de l'expertise performance durable de l'entreprise et ainsi forme des cadres aux méthodes, aux techniques et aux outils de la qualité et de la maîtrise des risques dans l'entreprise pour en améliorer sa performance.

Le responsable QSSE coordonne les équipes d'une entreprise en matière de qualité, de sécurité et d'environnement. Qualité des produits, sécurité des outils de travail et environnement confortable favorisant les conditions de travail. Il veille à améliorer sans cesse la qualité de la production, les conditions de travail ou encore le respect des normes de sécurité. Il fait en sorte de limiter les risques afin d'anticiper et de limiter les risques : Outils des salariés, installations communes, machines de travail, tri sélectif des déchets, instruments de sécurité, le plan de prévention doit être parfaitement élaboré.

Les réglementations en termes de qualité, sécurité et environnement doivent être suivies par les entreprises

2) Objectifs poursuivis

Les apprenants du Titre Responsable Qualité Santé Sécurité Environnement coordonneront l'organisation QSSE et contribueront au déploiement de la politique QHSE d'une entreprise et à la gestion du système de management. Ils seront également capables de conduire des démarches d'amélioration continue et de mener des audits.

Ainsi, ils devront :

- Maîtriser les normes ISO 9001, 14001 et 45001
- Maîtriser les outils méthodologiques pour mettre en place et maintenir un système de management intégré
- Savoir mettre en place et animer ce SMI pour l'amélioration continue des performances
- Savoir manager un projet QSSE et assurer une veille en qualité, santé, sécurité, environnement
- Savoir préparer et réaliser des audits internes
- Définir et mettre en place des indicateurs pertinents de contrôle

3) Résultats à atteindre :

A la fin de la formation, les titulaires doivent être capable de :

- préparer un plan pour prévenir les risques encourus,
- rechercher ce qui a provoqué des incidents,
- mettre en place des solutions pour éviter les accidents,
- imaginer des nouveaux aménagements pour favoriser la sécurité du personnel,
- déterminer des objectifs pour améliorer la qualité de la production,

- vérifier les installations existantes,
- s'assurer que l'ergonomie est la meilleure possible afin d'être plus productif,
- proposer des formations et des opérations de sensibilisation au développement durable au sein d'une entreprise,
- animer des réunions sur les conditions de travail ou l'hygiène,
- communiquer sur les sujets relatifs à la QSSE
- diminuer l'impact de l'entreprise sur l'environnement,
- mettre en œuvre une politique de tri des déchets.

4) **Public concerné :**

Etudiants en alternance des filières / Formation continue

- Niveau BAC+3 Responsable Qualité Santé Sécurité Environnement

5) **Condition de réalisation de la formation**

Durée de la formation : 515h

6) **Nombre prévisionnel de sessions :**

1 groupe en 1 an
74 jours (animation en classe virtuelle)
Tutorat sur les modules Elearning
Coaching sur les activités en mode projet

Période : septembre 2026 à juillet 2027

Modalités pratiques de fixation des dates de formation : transmission avant le 24 juillet 2026

Lieu : Les formations se déroulent à distance.

Effectif : Maximum de participants par session : entre 15 et 25 apprenants

Méthodes pédagogiques :

- Classes virtuelles : Cours magistraux et travaux dirigés conformes aux exigences du référentiel de formation. Mise en situation intégrant les pratiques et vécus en entreprise d'accueil pour renforcer le professionnalisme des apprenants de SUP DE V.
 - Tutorat : la mission de tutorat a pour objectif de soutenir et encadrer les apprentissages en auto-formation (modules Elearning mis à disposition des étudiants). Les détails sur la mission sont annexés.
 - Coaching : la mission de coaching a pour objectif de soutenir et encadrer les apprentissages en mode projet qui sont réalisées en autonomie (individuellement, en binôme ou en groupe). Les détails sur la mission sont annexés.
- + Utilisation des outils digitaux et de la plateforme Blackboard

Supports de cours : à transmettre au manager de programmes au plus tard 15 jours avant la première intervention : les progressions pédagogiques, les références bibliographiques et les supports et documents en version numérisée mis à la disposition des apprenants sur Blackboard (LMS de SUP DE V).

Evaluation : Production de dossiers / examen écrit / soutenance orale

7) **Profils recherchés**

Consultant(e), Enseignant(e) et intervenant professionnel diplômé(e) niveau Bac+4/5, expérience professionnelle significative dans le domaine du présent cahier des charges.

ANNEXE

Actions de tutorat

La mission de tutorat a pour objectif de soutenir et encadrer les apprentissages à distance et créer du lien. Elle doit permettre d'accompagner les étudiants à distance et peut se faire par différents moyens :

- le suivi des productions des étudiants et la correction ou appréciation des livrables et évaluations réalisées pendant le cours à distance. Un feedback doit être fourni aux apprenants : soit sous forme orale ou écrite (messages, notations/appréciations), individuelle ou collective, soit sous forme d'une restitution commune en face à face
- l'organisation d'une classe virtuelle de courte durée pour supporter le cours à distance : message d'introduction/conclusion, questions/réponses, entretien individuel ou en groupe, ...
- l'utilisation de la messagerie/messagerie instantanée pour les questions/réponses ou des appels téléphoniques.
- l'animation d'un forum.

L'organisation et le déroulement du tutorat est géré de manière autonome par le tuteur.

Le tutorat peut être réalisé en :

- synchrone : via le téléphone, la messagerie instantanée, la classe virtuelle
- asynchrone : via la messagerie, les forums, le dépôt de ressources/corrections

La mission de tutorat peut se faire en classe entière, en groupe ou individuellement.

Cette activité est rémunérée.

NB : Les formateurs sont tenus de s'approprier les contenus en vue de construire leur plan d'accompagnement lors des séances de e-learning. Les modules en auto-formation sont mis à leur disposition, à leur demande.

Actions de coaching

La mission de coaching a pour objectif de soutenir et encadrer les activités en mode projet, qui sont réalisées en autonomie (individuellement, en binôme ou en groupe). Cet accompagnement doit aider les apprenants à développer leurs aptitudes et atteindre leurs objectifs.

La mission est assurée par l'expert-métier, le formateur du module. Elle se fait à distance en synchrone ou asynchrone (classe virtuelle, mail, forum, ...)

Le coaching est organisé par le formateur à sa convenance, en accord avec le groupe classe. Les séances de coaching peuvent être enregistrées pour être partagées avec les absents.

Le coach a un rôle de facilitateur pour aider les apprenants à trouver leurs propres solutions, en apportant un accompagnement organisationnel, méthodologique et/ou pédagogique. Le coaching peut être en groupe classe, en sous-groupes ou individuel.



L'objectif est de **soutenir l'engagement** et **stimuler la motivation** à chaque étape du processus d'apprentissage pour garantir la réussite et l'inclusion de tous.

Cette activité est rémunérée.

Saint-Germain-en-Laye, le 25/07/2026

Lettre de consultation transmise par mail

Objet : Lettre de consultation

Numéro de consultation : 26ESVM057

Consultation : Séminaire de recherche entreprise

Site : Campus de SUP de V (Paris - Saint Germain en Laye - Pontoise - Enghien - Rambouillet)

Procédure adaptée

Madame, Monsieur,

L'Ecole supérieure de vente et de management - CCI Paris Ile de France Education, dénommée « SUP de V » engage une consultation, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique (« CCP »), en vue de la passation d'un marché passé selon une procédure adaptée pour les prestations désignées en objet.

Si cette consultation vous intéresse, nous vous invitons à remettre votre proposition technique et financière selon le modèle joint à cette lettre, **au plus tard pour le 25/08/2026 à 12h00.** La réponse devra obligatoirement contenir le fichier « matrice pft ».

Votre offre devra être transmise par mail à l'adresse suivante : formateur@supdev.fr

Critères de sélection des offres :

L'examen des offres se fera au regard des critères définis et pondérés comme suit :

- Prix : 30 % ;
- Valeur technique (70 %), appréciée comme suit :
 - Expérience dans l'enseignement 20%
 - Expérience professionnelle 20%
 - Plan de charges 20%
 - Intégration aux outils pédagogiques 10%

Formalités administratives avant l'attribution définitive du marché :

A l'issue de l'examen des offres, le marché ne pourra être signé par SUP de V qu'à la double condition que le candidat transmette les attestations et documents à remettre en application de l'article R2143-7 du CCP (certificats fiscaux et sociaux à jour).

Dans le cadre de son engagement dans la certification nationale Qualiopi, SUP de V vous demande de respecter les conditions suivantes :

1. Transmettre les documents suivants avec votre Proposition Technique et Financière : CV de l'intervenant, diplôme de l'intervenant, proposition technique et financière (joint à cette lettre de consultation), extrait de casier judiciaire de l'intervenant
2. Envoyer les attestations fiscales et sociales : Attestation de vigilance (URSSAF) moins de 6 mois, attestation de régularité fiscale de moins de 6 mois et KBIS de moins de 3 mois (si société). Si salariés étrangers : la liste nominative des salariés soumis à autorisation de travail.
3. Selon le site sur lequel le formateur interviendra : le plan de prévention complété, daté et signé.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Fiche d'Expression de Besoin de Formation (Séminaire de recherche entreprise)

Organisme demandeur : SUP DE V

Adresse : Multisites

Rédacteur : Sophie ANDERSON

1) Contexte et raison de la formation recherchée :

Les apprentis intégrant une nouvelle formation doivent se préparer pour être employable et développer des savoirs faire et savoir être compatibles avec le monde de l'entreprise.

2) Objectifs poursuivis

Entraîner les apprenants aux entretiens d'embauche pour leur recrutement dans l'entreprise d'accueil.
Professionnaliser l'apprenant dans sa recherche d'alternance avec méthodologie techniques et outils.
Favoriser l'employabilité des apprenants.

3) Résultats à atteindre :

Tous les apprentis doivent maîtriser les techniques de recherche entreprise et mettre en pratique les outils appropriés.

4) Public concerné :

Les apprentis des nouvelles formations du BTS aux BAC +5

5) Condition de réalisation de la formation,

Le séminaire se tiendra sur une journée en présentiel ou distanciel.

Nombre prévisionnel de sessions / site :

20 à 40 groupes à répartir sur les 5 sites de Sup de V (Paris - Saint Germain en Laye - Pontoise - Enghien - Rambouillet)

Période : 1 août 2026 à 31 juillet 2027

Modalités pratiques de fixation des dates de formation : Transmission à partir de février 2027 pour les SRE de mars à juillet 2027, transmission à partir de fin juillet 2026 pour les SRE de septembre et octobre 2026.

Effectif : Maximum de participants par session : entre 12 et 20 apprenants

Méthodes pédagogiques : Interactivité avec les apprenants sur les outils nécessaires à la recherche d'entreprise. Un travail en atelier sur des simulations et mise en situation, de regard croisé et



postures seront privilégiés au sein du groupe. Cette approche pourra notamment se dérouler à distance.

Supports de cours : Un powerpoint reprenant les éléments essentiels servira de fil rouge.

Evaluation : A l'issue de la formation, l'apprenant doit être en capacité de mettre en application ce qui a été travaillé au sein du SRE.

6) Profils recherchés

Intervenant connaissant bien la problématique de l'insertion des jeunes en entreprise et habitué à animer des groupes d'apprentis.

La présente fiche est une aide, pour que vous puissiez répondre sous un format unique, à la consultation de l'EESC SUP de V, établissement de formation de la CCI Paris Ile de France Education. Son contenu est exclusivement destiné à une diffusion interne à l'EESC SUP de V.

1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS

Raison sociale de l'entreprise répondante	
Adresse du siège social	
Forme juridique (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, etc.)	
Numéro SIRET	
Numéro de Déclaration d'Activité (NDA)	
N° de certification Qualiopi (le cas échéant)	
Régime de TVA	☐ Entreprise soumise à la TVA. Préciser le taux : % ☐ Entreprise exonérée de TVA
Identité du représentant de l'entreprise	Nom : Prénom :
Coordonnées du représentant de l'entreprise	Téléphone fixe : Téléphone portable : Courriel :
Présentation de l'Entreprise	
Références dans le domaine de la formation initiale et continue (ex : entreprises, écoles, contacts, publications...)	
Liste des moyens de mise à jour des compétences (ex : formation, participation forum, inscription newsletter)	
Pièces à joindre obligatoirement à cette partie	- Extrait de KBIS (si en société) - Attestation de vigilance de moins de 6 mois - Attestation de régularité fiscale de moins de 6 mois

2 - POUR CHAQUE COURS OU MODULE : PROPOSITION TECHNIQUE

Reproduire le tableau ci-dessous pour autant de cours ou modules nécessaires

Pour l'année pédagogique 2026-2027

Formation initiale

Nom de la formation BTS, Licence, Bachelor, Master,	
Intitulé du cours ou du module	
Durée en heures Préciser pour : un groupe, une section...	
Objectifs pédagogiques	
Prérequis à l'entrée dans le cours	
Plan du cours et durée indicatives des grandes parties	
Méthodes pédagogiques utilisées / Matériels mis en œuvre	
Mode d'évaluation	
Pièces à joindre obligatoirement à cette partie	- CV des enseignants pressentis pour chaque cours ou module - Extrait de casier judiciaire pour chaque enseignant - Copie des diplômes pour chaque enseignant - Si salariés étrangers : liste nominative des salariés soumis à autorisation de travail

3 - PROPOSITION FINANCIERE

POUR LA FORMATION INITIALE

Le face à face pédagogique contient : la préparation des cours, la préparation et la fourniture des supports de cours, la rédaction des sujets d'examens, la correction des copies, la relecture éventuelle des copies, et justification éventuelle de la note avec les candidats, ...

Les réunions pédagogiques contiennent : les réunions pédagogiques avec les coordinateurs, les conseils de classe, la participation aux journées portes ouvertes, à des salons, à des réunions de maitres d'apprentissages, ...

		Indiquer ci-dessous votre taux horaire	
Niveau	Prestation	Taux horaire €HT	Taux horaire €TTC
<u>Niveau 7</u> (Bac+5) (Master, DSCG, ...)	Pour le face à face pédagogique : (Taux horaire 100%)		
	Pour les réunions pédagogiques : (50 % du face à face)		
	Pour les examens : (75 % du face à face)		
<u>Niveau 6</u> (Bac+3/4) (Bachelor, DCG, Licence, BUT ...)	Pour le face à face pédagogique : (Taux horaire 100%)		
	Pour les réunions pédagogiques : (50 % du face à face)		
	Pour les examens : (75 % du face à face)		
<u>Niveau 5</u> (Bac+2) (BTS, ...)	Pour le face à face pédagogique : (Taux horaire 100%)		
	Pour les réunions pédagogiques : (50 % du face à face)		

LISTE DE VERIFICATION DES DOCUMENTS A TRANSMETTRE

Récapitulatif des pièces à joindre à cette proposition, sans lesquelles la proposition sera automatiquement rejetée :

☒	Documents attendus
☐	Accord-cadre à bons de commande daté et signé de façon manuscrite ou avec un certificat de signature électronique
☐	Votre proposition technique et commerciale , avec la matrice pft filière complétée
☐	Extrait de K-BIS <u>de moins de 3 mois</u> , si société
☐	CV des intervenants pressentis pour chaque cours ou module
☐	Copie des diplômes pour chaque enseignant
☐	Extrait de casier judiciaire pour chaque intervenant (si demande en cours, fournir l'accusé réception de la demande)
☐	Récépissé de déclaration d'Activité d'un prestataire de formation (NDA)
☐	Attestation de certification Qualiopi (le cas échéant)
☐	Plan de prévention du site sur lequel le formateur interviendra complété et signé
☐	Attestation de vigilance <u>de moins de 6 mois</u> (en ligne, auprès de l'URSSAF)
☐	Attestation de régularité fiscale <u>de moins de 6 mois</u> , selon le régime de votre société : En ligne, auprès de l'URSSAF En ligne, auprès de votre compte fiscal en ligne Auprès du service des impôts via le formulaire n°3666
☐	Si salariés étrangers : la liste nominative des salariés soumis à autorisation de travail